



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°26/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni le 6 novembre 2024
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,
Maire

Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice : 11
Membres présents : 8
Votants : 8

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six novembre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

Date de convocation : 18 octobre 2024

Date d'affichage : 18 octobre 2024

Présents : M. Francis MALLARD, M^{me} Magalie FIAES, M^{me} Cécile CALAS, M. Noël HEDIN, M^{me} Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Jean-Michel VERBEKE, M. Patrick COURTOIS.

Absents excusés : M. Anthony CHRETIEN, M^{me} Marie-Claude CALAS, M. Sylvain LIMOUSSIERE.

Secrétaire de séance : M^{me} Magalie FIAES.

Vu le code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Procès-Verbal rédigé par Madame Magalie FIAES, secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 mai 2024, élaboré par Madame Magalie FIAES, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance,
les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,
Francis MALLARD